



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



21013720

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

22 JAN. 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0806 095 239**

Nom

(en entier) : **BLUINVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de l'ancienne Passerelle, 18 - 7730 Saint-Léger****Objet de l'acte : Démissions-Nominations**

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire daté du 14 janvier 2021, il est extrait ce qui suit :

1 A l'unanimité, l'assemblée accepte la démission a démission David GILQUEL, immatriculé au registre national 80.03.22-079.89, domicilié à 7700 Mouscron, Clos des Lainiers, 20, de ses postes d'administrateur et d'administrateur délégué. Elle lui donne décharge de sa gestion jusqu'à ce jour.

2.A l'unanimité, l'assemblée générale décide de nommer deux administrateurs en remplacement :

-Monsieur André GILQUEL, immatriculé au registre national 54.04.28-373.46, domicilié à 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE (France), 68/25, Rue Georges MARTENS, ici présent et qui accepte son mandat ;

-Monsieur Michel GILQUEL, immatriculé au registre national 57.06.07-591.50, domicilié à 59100 ROUBAIX (France), 84, Rue Jean-Baptiste NOTTE, ici présent et qui accepte son mandat.

Les fonctions d'administrateurs nommés prennent effet ce jour avec tous les pouvoirs prévus par les statuts. Les mandats seront exercés à titre gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Les mandats sont attribués pour une période de six ans, prenant fin, sauf réélection, à la fin de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mille vingt-sept.

Signé Michel GILQUEL, Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).